

Charte d'organisation d'une compétition officialisée (gala, interclubs,.....)

Pour l'ensemble des clubs de notre ligue qui souhaite organiser une manifestation SBF et DA, il convient de :

- Demander l'autorisation au RLC par mail minimum 4 semaines mois avant la rencontre (cf règlement des compétitions) ;

- S'engager à assurer la sécurité des officiels en disposant des barrières autour de l'enceinte et des tables de juges ;

- S'assurer que TOUS les compétiteurs soient licenciés ;

- Constituer une équipe d'officiels avec les clubs invités ;

NB : le RLC après concertation avec le RLA confirmera à la désignation du/de la Délégué(e) Officiel(le) affecté(e) à la compétition.

- Faire respecter, par les tireurs / entraîneurs / public, les valeurs sportives et éducatives de nos disciplines.

L'organisateur

Le RLC

le RLA